

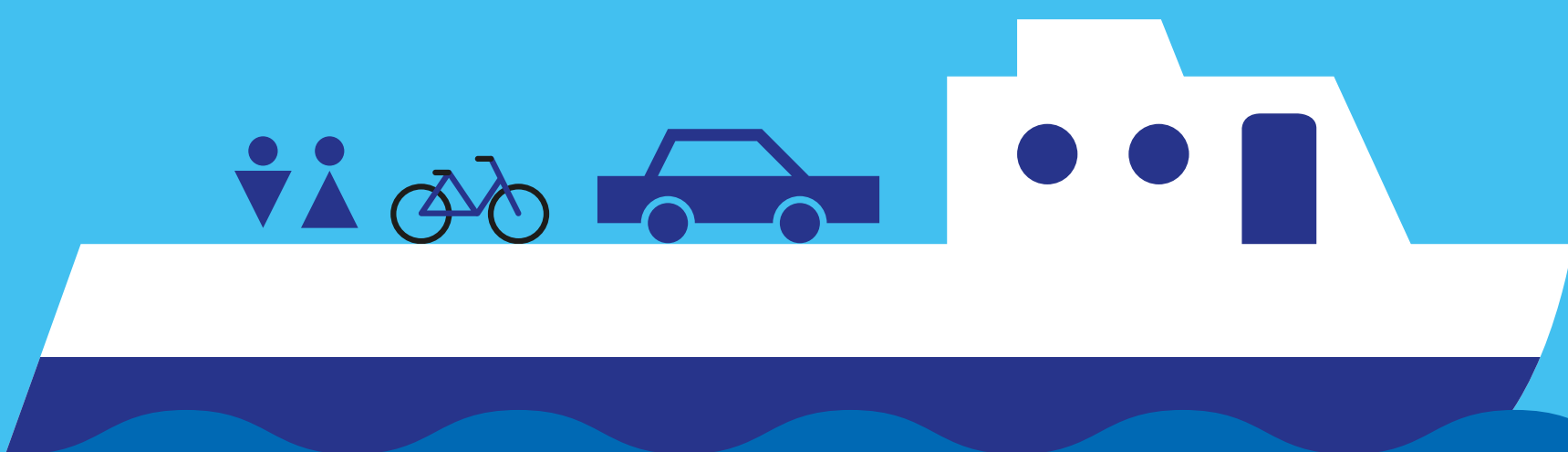
# Tarifs des traversées pour les professionnels

APPLICABLES AU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2022

## Le Verdon ◀ ▶ Royan

	Toute l'année	Groupe (à partir de 9 personnes)	Carte 10 passages	Abonnement mensuel	Abonnement annuel
Adultes	2,50 €	2 €/ pers.	20 €	40 €	400 €
14-25 ans	1,30 €	1,30 €/ pers.	13 €	15 €	140 €
5-13 ans	1 €/ pers.	1 €/ pers.	10 €/ pers.	12 €/ pers.	120 €/ pers.
Voiture, fourgon	17 €		170 €	100 €	1200 €
Autocar	65 €		500 €		
Poids lourd 2 essieux H>3 m ou L>6 m	75 €		560 €		
Ensemble roulant avec tracteur et Poids lourd H>3 m ou 13,5 m <L<15 m	95 €		760 €		
Convoi exceptionnel, ensemble roulant avec remorque, grue et convoi agricole groupe B	300 €		2400 €		
Tracteur agricole	50 €		390 €		
Tracteur viticole	40 €		310 €		
Ensemble roulant agricole groupe A	90 €		720 €		
Colis jusqu'à 25 kg	10 €				

Pas de tarification haute et basse saison. Les professionnels bénéficient d'un tarif unique équivalent basse saison toute l'année. Les professionnels sont éligibles, après convention avec le Service des transports maritimes, à des tarifs dégressifs en fonction du nombre de passages dans le mois (hors carte 10 passages). Pour des questions de sûreté, le transport des colis n'est autorisé que pour les entreprises ayant pris un contact préalable avec le Service des transports maritimes.



**Aucune  
réservation  
pour la  
traversée**  
(sauf pour les bus  
et poids lourds)

se présenter  
**30**  
minutes  
avant l'heure  
indiquée de départ

Retrouvez toutes  
les informations à jour sur  
[gironde.fr/bacs](http://gironde.fr/bacs)